

Flash info TRI



DU NOUVEAU SUR LES POINTS DE COLLECTE DES DÉCHETS !



Les regroupements de bacs d'ordures ménagères vont être remplacés par de **nouvelles bornes de collecte**. Sur certains secteurs des points de collecte vont être **déplacés** afin de réunir les bornes de tri et d'ordures ménagères. Ces nouvelles bornes rentreront en service **début décembre** avec le retrait progressif des bacs.

Principaux objectifs :

- Maîtrise des coûts en optimisant les collectes
- Réduction des distances parcourues et des émissions de CO2 lors de la collecte
- Propreté des points de collecte et limitation des nuisances
- Suppression des points dangereux pour les usagers et agents de collecte.

Les ordures ménagères sont toujours à **jeter en sac fermé**, pas de dépôt au sol et les bornes seront accessibles 24h/24 et 7j/7.

Ne pas jeter sur la voie publique

RAPPEL

- > **Bac de tri à couvercle jaune (en VRAC) : TOUS LES EMBALLAGES en plastique, métal et carton et tous les papiers** : bouteilles, pots, barquettes, sachets et films en plastique, briques alimentaires, conserves, aérosols, canettes, enveloppes, ...
⚠ Les objets plastiques sont à jeter avec les ordures ménagères.
- > **Borne à verre** : bouteilles, pots et bocaux en verre.
- > **Déchèterie** : les autres déchets (déchets verts, ferraille, encombrants, déchets ménagers spéciaux ou toxiques).
- > **Borne textiles** : vêtements, linge de maison, petite maroquinerie et chaussures.

UN DOUTE,
UNE QUESTION ?

Service de prévention et de gestion
des déchets

05 61 82 63 74

WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



Comment trier,
guide et mémo tri